

Le compte-rendu du conseil municipal du 06 octobre 2022 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

PROJET DE JARDIN PARTAGÉ

Des rencontres étaient prévues pour établir un règlement intérieur en s'inspirant de l'expérience de la ville d'ANNONAY... Le COVID les a reportées au 18 janvier 2022. Ce dossier sera représenté au Conseil et fera l'objet de demandes de financement par le Département et la Région.

TRAVAUX

La Rue Centrale est terminée à 95 %. Les marquages au sol sont différés au printemps. En raison de l'enfouissement effectif, les poteaux seront supprimés en janvier. Au bas de l'allée de la Mûre, après discussion avec le service des routes du Département, la Commune pourra installer un ralentisseur trapézoïdal. Il est signalé la présence d'eau dans les regards de la rue Centrale à proximité de l'épicerie, il sera recherché s'il s'agit d'eaux parasites.

En matière de changement sur la circulation, notamment l'instauration des priorités à droite en expérimentation, Monsieur le Maire interroge sur les retours en mairie. Les élus partagent leur ressenti sur la sécurisation de cette intersection.

Les plantations sont terminées vers le nouveau parking créé.

Route de Savas, un problème d'écoulement d'eau qui a gelé à l'entrée du Safari. Le Safari est questionné sur cette eau sortante.

Ce problème d'eau est récurrent Route des Pi et Route de Praclos.

PROJETS 2023

- La reprise des concessions abandonnées au cimetière. Des crédits seront inscrits au budget 2023.
- Le local des jeunes
- L'école publique, la poursuite des travaux d'extension
- Supporter la dépense énergétique de l'Entre 2 avec un minima de chauffage puisque la dépense sera X 10. Le SDE 07 est consulté pour un adhérer au groupement d'achat d'électricité
- Le « filet de sécurité » inflation, les critères d'obtention sont modifiés. Peaugres tentera d'en bénéficier.
- DETR 2023 – les dossiers de subvention doivent être déposés avant le 15 janvier 2023. En 2023, nous déposerons des dossiers pour le financement de la vidéoprotection, de la construction d'un abri à sel et le local des jeunes.
- L'acquisition de matériel pour les services techniques
- La voirie de la Rue Centrale
- Un complément pour l'aire de jeux inclusive
- Le changement des tables de l'Espace Saint-Martin

- L'éclairage du nouveau parking à partir du mât d'éclairage public de la Rue
- Le changement des luminaires d'éclairage public par des ampoules LED

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES CLASSES DE DÉCOUVERTE

La parole est donnée à Madame Nicole ARCHIER. L'école des Tamaris prépare une classe de découverte au British Village à VESC, dans la Drôme du 02 au 05 mai 2023. 18 élèves domiciliés à PEAUGRES seront du voyage.

La délibération historique de PEAUGRES porte sur une participation financière de 11 €/nuitée avec un maximum de 4 nuitées par enfant domicilié à PEAUGRES. Cette participation était équivalente à celle versée par le Conseil Départemental de l'Ardèche.

Or, ce dernier a porté la subvention par enfant à 14 € la nuitée.

La Commune de PEAUGRES s'aligne sur la participation financière départementale, soit 14 €/enfant domicilié à PEAUGRES. Délibération à l'unanimité.

AUGMENTATION DU PRIX DU REPAS À LA CANTINE

Madame Nicole ARCHIER évoque la rencontre de la Commission scolaire du 1^{er} décembre. Il a été fait un point sur la tarification du repas compte tenu de l'augmentation du prix du restaurateur au 1^{er} novembre dernier, de 4 € 13 TTC à 4 € 25 TTC. Compte tenu de la hausse des prix des fournitures, il est raisonnable d'augmenter le tarif facturé aux familles. Il est proposé de porter le prix du repas facturé à 5 € TTC le repas. Les repas non commandés dans les délais resteront facturés 8 € 50 aux familles. Délibération à l'unanimité. Il est rappelé également l'instauration d'une commission pour suivre la qualité des repas fournis à la cantine. Elle se réunira plusieurs fois par an pendant la période scolaire.

CHANGEMENT DE TARIFICATION DE LA GARDERIE SCOLAIRE

Aujourd'hui, la garderie fonctionne de 7h30 à 8h30 ; de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h00. Les familles étaient facturées au ¼ d'heure. Il est proposé de forfaitiser le tarif par plage de garderie, soit :

Garderie du matin 7h30 à 18h30 : forfait facturé 1 €

Garderie de midi 11h30 à 12h30 : forfait facturé 1 €

Garderie du soir 16h30 à 18h00 : forfait facturé 1 € 50.

La pénalité pour les familles qui franchiront l'horaire de 18h00 sera de 5 €.

Délibération à l'unanimité.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE L'ESPACE « LE PRÉAU » AU SIEJ

Madame Nicole ARCHIER propose à la lecture le projet de renouvellement de la convention de mise à disposition de la salle à l'arrière de la mairie dénommée « le préau ». La salle sera dédiée en partie à l'accueil des jeunes. Ladite convention est conclue pour une durée de 4 ans, elle entrera en vigueur au 02 janvier 2023. Délibération à l'unanimité. Le SIEJ a repris l'accueil des enfants de 11-13 ans.

DÉCISION MODIFICATIVE

La parole est donnée à Alain CRESCINI, Adjoint aux finances. La DM n°1 consiste dans le virement de crédits nécessaires au chapitre D011 à hauteur de 15 000 € pour les dépenses d'énergie et d'achat de petit équipement et au chapitre D012 à hauteur de 15 000 € pour les charges de personnel. Délibération à l'unanimité.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Ce jeudi 15 décembre, un exercice de gestion de crise est prévu de 8h00 à 14h00. Une réunion est prévue le 14 janvier à 10h00 avec l'ensemble des personnes qui ont un rôle dans le PCS.

VIDÉOPROTECTION

La parole est donnée à Philippe KOUOTZE, en charge de ce dossier avec Jean-Luc KRIEGEL. Le projet de règlement technique prévoit 9 sites d'implantation de caméra. Les élus s'interrogent sur la vidéoprotection de l'aire de jeux. Le projet est revu avec l'équipement de 10 sites. L'estimation prévisionnelle est de 150 000 € HT. Comme annoncé précédemment, ce dossier fera l'objet d'une demande de subvention à la DETR 2023, au Conseil Départemental de l'Ardèche et à la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Ce dossier sera aussi présenté dans le cadre du FIPD Fonds Interministériel de prévention de la délinquance, cf appel à projets 2023. Programme D : prévention de la délinquance ; programme S : sécurisation ; programme K : sécurisation des sites sensibles.

AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE PRÉVOYANCE MNT

Le contrat de prévoyance à la MNT couvrant les agents qui y adhèrent volontairement est réactualisé. La cotisation salariale sera de 1,53 % au 1^{er} janvier 2023 au lieu de 1,49 % actuellement. Délibération à l'unanimité.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ET ADRESSAGE

Patrick COMBE rappelle le déploiement de la fibre optique sur PEAUGRES à la fin 2024. En attendant, nous devons mettre à jour l'adressage des foyers, notamment sur la numérotation et la nomination des impasses privées comportant des lettres. Les élus seront mobilisés dans leur tournée de distribution de l'invitation aux vœux afin de vérifier les adresses.

DIVERS

- L'Agglo porte le projet de prendre la compétence « santé » prochainement.
- La cérémonie des vœux du Maire à la population est prévue le vendredi 06 janvier 2023 à 19h00 à la Maison du Temps Libre
- Un nouvel inspecteur à l'Éducation nationale : Mr Thierry HOMMAGE
- Le reversement de la Taxe d'Aménagement de la ZA la Boissonnette au profit de l'ARA est en discussion. Les élus sont défavorables à ce reversement dans les conditions actuelles connues.
- Un trophée de reconnaissance pour le bénévolat accompli sera remis à Christian CROS lors de la remise des chèques aux associations par Galop avec les loups. Les organisateurs ont remercié la mairie et toutes les personnes mobilisées lors de la dernière édition du 11 novembre 2022.
- La prochaine assemblée générale du Groupe Folklorique est annoncée. Jean-Luc KRIEGEL, élu référent y prendra part.
- L'association TEAM SAM 07 propose une animation « caisses à savon » à PEAUGRES, le 07 mai 2023, suivie par Myriam NIVON.
- Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la FNACA.
- Rétrospective en images sur le dernier Congrès des Maires à PARIS.

**Prochains conseils municipaux
à 18h00**

Jeudi 02 février
Jeudi 09 mars
Jeudi 13 avril
Jeudi 11 mai
Jeudi 22 juin

**Prochaines commissions travaux
à 20h00**

Mercredi 25 janvier
Mercredi 22 février
Mercredi 05 avril

Séance levée à 21h45